

# KOMNAND II

## Le développement local, pour renforcer les collectivités locales et leur gouvernance

Moundou, Tchad, 2014 - 2017



### Les problématiques à l'origine du projet

- Manque d'expérience des acteurs locaux dans l'aménagement et la gestion d'un territoire (politique de décentralisation naissante)
- Manque de ressources (humaines et financières) de la commune et des acteurs locaux
- Faible structuration du tissu associatif local
- Réticence de la population à participer financièrement à des projets de développement local

### Plus de 10 ans d'expérience d'ID en développement local

Depuis 2004, ID accompagne les processus de décentralisation (transfert de compétences de l'Etat vers les collectivités locales) au Bénin, aux Comores, au Congo, en Haïti et au Tchad par des actions suscitant l'implication de tous dans les décisions qui les concernent au niveau local. Un programme de développement local consiste à mobiliser l'ensemble des acteurs locaux d'un territoire – en premier lieu les populations et les collectivités locales – dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de développement local. Au-delà de la satisfaction des besoins des populations, l'objectif de nos programmes est de favoriser la bonne gouvernance et la démocratie au niveau local. Le programme KOMNAND II est mis en œuvre dans la 2ème ville du pays, Moundou, dans le cadre d'un partenariat avec la Mairie. Il a pour objectif de renforcer les compétences des acteurs locaux, notamment de la société civile et des élus, en vue d'organiser de manière concertée les actions de développement dans trois arrondissements de la commune, qui en comporte sept

### Phases de développement du programme

Lancement  
du 1er  
programme  
DL au Tchad

1ères  
élections  
municipales  
du Tchad

Démarrage  
de la 2ème  
phase avec  
la mairie



Renforcement des capacités et des compétences

Mme le Délégué du 2e arrondissement de la ville de Moundou :

« Mon regard sur le développement local a changé depuis l'intervention d'ID. Avant, pour moi, le développement local était l'affaire des autres, de l'Etat et des partenaires au développement. Mais aujourd'hui, du fait de ce programme, je sais dorénavant que je dois être l'initiatrice et l'actrice du changement positif voulu: il est hors de question de se croiser les bras et d'attendre tout de l'Etat et des autres ».

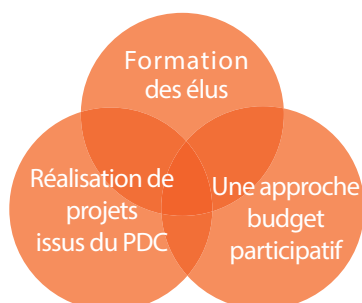
## ■ Une démarche participative pour accompagner le processus de décentralisation

L'un des objectifs du programme est d'accompagner la commune pour favoriser la participation de l'ensemble des acteurs et notamment de la population à la planification du développement communal. Pour ce faire, des comités de développement d'arrondissement ont été mis en place dans 3 arrondissements de la ville. Ils réunissent des représentants d'associations, des chefs de quartier, le délégué de l'arrondissement et 2 conseillers municipaux. La démarche vise la création d'un espace neutre de discussion pour une planification territoriale adéquate basée sur le besoin des populations. Elle suscite le dialogue entre les élus et la population permettant de responsabiliser chacun des acteurs, et la convergence des moyens et connaissances.

Suite à un travail d'état des lieux des forces et faiblesses de l'arrondissement concerné, ces comités se sont entendus sur les secteurs prioritaires de développement. Le document élaboré est validé par le conseil municipal de la commune et devient dès lors le plan de développement de l'arrondissement (PDA).

### Les missions d'ID

Avec son programme de développement local et d'appui à la décentralisation au Tchad, ID met en œuvre ses 3 missions : la réponse aux besoins de base, le renforcement de capacités des partenaires locaux et enfin, les innovations dans le secteur concerné.



### Chiffres clés

3 outils de planification locale à l'échelle des arrondissements prioritaires (PDA), issus du même plan de développement communal.

17 membres des Cadres de Concertation Communal

29 membres des comités de Développement d'Arrondissement

80 000 habitants concernés par le projet

6 salariés

Budget annuel : 200 000 €

## ■ Des projets concrets au plus près des besoins des populations

C'est parmi les secteurs prioritaires issus des PDA que les comités choisissent de manière démocratique des projets structurants mis en œuvre avec l'appui financier d'ID. Les projets seront conçus et portés par le comité de développement et cofinancés par les habitants et la Commune, toujours dans le souci de responsabiliser chacun de ces acteurs.

Lors de l'expérimentation de la démarche dans le 1er arrondissement entre 2011 et 2014 (Kommand I), 8 projets identifiés comme prioritaires par le comité de développement de l'arrondissement ont vu le jour : 9 forages, 2 salles de classes construites, 4 réhabilitées, 181 tables bancs fabriquées.

Pour l'extension de la démarche, l'identification des projets devrait avoir lieu en 2016, avant un lancement probable des travaux au cours de l'année.

## ■ Le renforcement de la démocratie locale pour asseoir la place de tous dans le développement

En parallèle, le programme KOMMAND s'attache à renforcer la gouvernance et la démocratie locales. Dans le cadre du partenariat avec la Mairie de Moundou, des actions de formation auprès des élus et des services de la mairie ont été mis en œuvre : planification territoriale, fiscalité locale...

Le programme s'attache également à favoriser le dialogue entre les élus et la société civile, notamment à travers la Maison du Citoyen. Des débats et ateliers sont organisés, un journal communal est édité, les élus rendent compte de leurs actions à la population. Les associations locales sont également formées afin qu'elles jouent leur rôle de relais entre les élus et la population.

Enfin la population des arrondissements concernés par le programme est sensibilisée au processus de décentralisation et au rôle que celle-ci a à jouer dans ce cadre. Ces actions visent à renforcer l'appropriation par tous de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local.

### Ils travaillent avec nous

A la mairie de Moundou :

- La Direction des services techniques,
- Les 3 délégués d'arrondissement et les chefs de 10 quartiers concernés,
- Les 9 présidents des commissions du Conseil Municipal.

Mais aussi une quinzaine d'associations, la Direction Générale de la Décentralisation qui suit notre action.